

**NOM, Prénom :**

**Classe :**

**Fiche de Révision d'Education Civique 6<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> Trimestre).**

**A/ Questionnaire à compléter :**

1) Comment s'appelle notre pays ?

2) Quelles sont les couleurs de notre *drapeau* ?

3) Que représentent ces couleurs ?

4) Comment s'appelle *l'hymne national* de notre pays ?

5) De quelle époque datent ces symboles (drapeau et hymne) ?

6) Quelle est la *devise* de notre pays ?

7) Quelle est la date de la *fête nationale* française ?

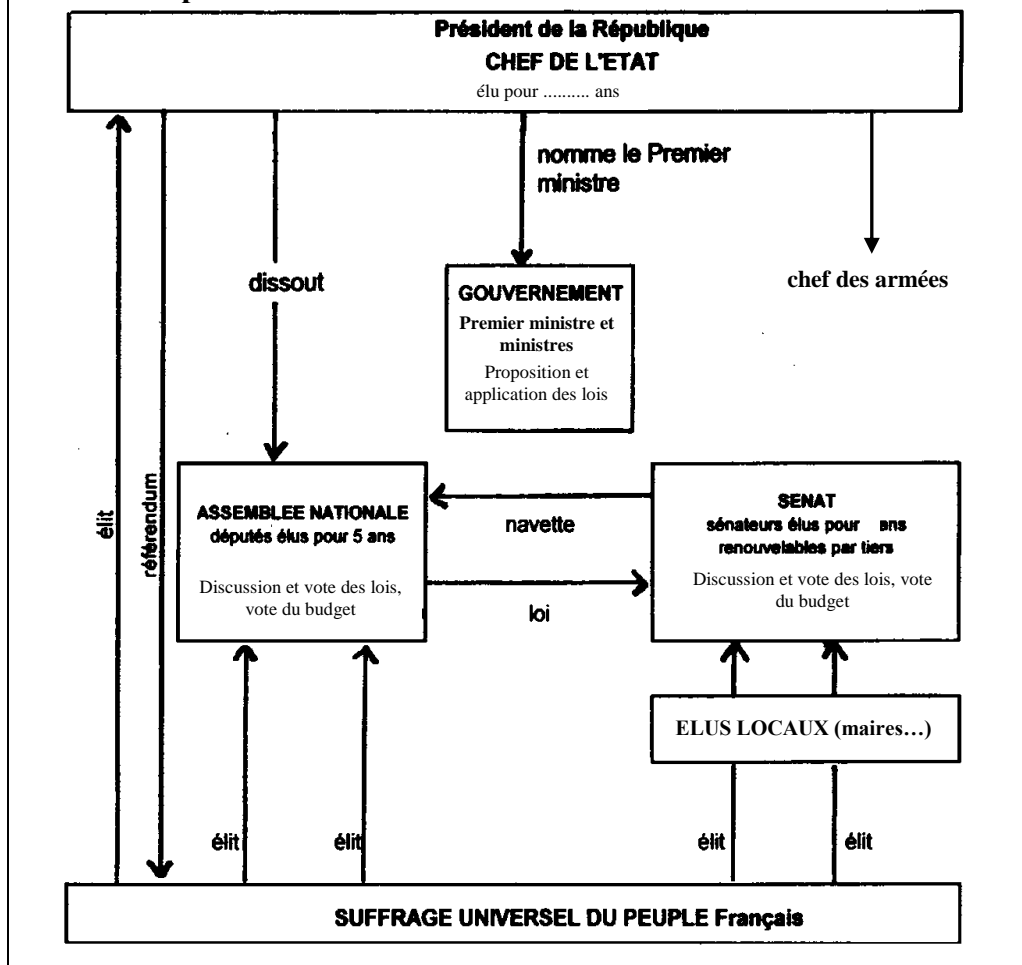
8) Pourquoi cette date a-t-elle été choisie ?

9) Pourquoi peut-on dire que la France est une *République* ?

10) Pourquoi peut-on dire que la France est une *démocratie* ?

**B/ Les Institutions de la Vème République :**

**Document n°1 : Schéma de fonctionnement de la V<sup>ème</sup> République, d'après la Constitution de 1958.**



1. Par qui est élu le Président de la République ? Pour combien de temps ?
2. Quelles sont les deux assemblées qui forment le Parlement ?
3. Quel est le rôle principal du Parlement ?
4. Comment s'appellent les membres de l'Assemblée nationale ? Comment sont-ils désignés ?
5. Citez trois pouvoirs du Président de la République.
6. Qu'est-ce que le "gouvernement" ? Quels sont ses pouvoirs ? Comment ses membres sont-ils désignés ?

**C/ Les élections, les moments-clés de la démocratie :**

Voir Fiche de Révision 1<sup>er</sup> trimestre + [www.sebbarthe.com](http://www.sebbarthe.com)

## ***D/ Définitions à connaître :***

Voir Fiche de Révision 2<sup>ème</sup> trimestre + [www.sebbarthe.com](http://www.sebbarthe.com)

## ***E/ Les Lois, les règles essentielles de la démocratie :***

. Dans une démocratie, les lois sont essentielles car elles permettent d'accorder à chaque citoyen la même part de liberté (égalité des droits) et de la protéger sans avoir recours à la violence (porter plainte, police...).

. En France, les lois sont proposées par le Gouvernement (ministres), elles sont ensuite discutées, modifiées et votées par le Parlement (députés et sénateurs) puis elles sont appliquées par le Gouvernement (ministres). Une fois appliquées, elles sont ensuite vérifiées et, si besoin, sanctionnées par des magistrats indépendants (juges).

. En cas de désaccord entre les deux assemblées du Parlement (*Assemblée Nationale* et *Sénat*), le texte d'une loi peut faire la navette (passer d'une assemblée à l'autre) et être largement modifié : cela peut prendre plusieurs semaines de discussions. Le Gouvernement ne peut pas appliquer une loi qui n'a pas été votée par le Parlement.

. Pour que la démocratie fonctionne, il y a une séparation nette entre trois pouvoirs : le pouvoir législatif (faire les lois, Parlement), le pouvoir exécutif (appliquer les lois, Gouvernement) et le pouvoir judiciaire (faire respecter les lois, magistrats).

. Le fonctionnement d'un pays est inscrit dans une Constitution : c'est une loi supérieure qui fixe la répartition des pouvoirs. Pour la Vème République française, la Constitution date de 1958.

. La Constitution est très difficile à modifier : pour le faire, le Président de la République doit obtenir l'accord des deux assemblées du Parlement (majorité des 3/5) ou par référendum (suffrage universel).

. Lorsqu'une loi est votée, elle est vérifiée par le Conseil Constitutionnel (9 membres) pour qu'elle soit conforme aux règles de la Constitution (une loi française ne peut pas être anticonstitutionnelle).

. Le Président de la République est le « garant de la Constitution » : il veille à ce que toutes ses règles soient respectées.